

à  
**Dominique Bussereau**  
Secrétaire d'État aux transports  
Président du Conseil Général de la Charente-Maritime

Monsieur le secrétaire d'État,

La tempête Xynthia a frappé les populations dans leur chair. Passé le temps du deuil vient le sursaut de l'urgence pour la manifestation de la solidarité aux sinistrés.

L'État et ses services publics se mobilisent pour apporter entraide et réconfort à nos concitoyens dans le besoin. Ces mêmes services publics malmenés et amputés par une Révision Générale des Politiques Publiques que vous soutenez sont aujourd'hui le seul bras armé de la puissance publique.

La filière conchylicole est durement touchée. Après deux années crise et le déploiement de 80 millions d'euros de soutien, un nouveau plan de 21,5 millions d'euros vient d'être décidé par le gouvernement.

La CGT se félicite du soutien aux activités agricoles respectueuses de l'environnement, les sommes engagées dans ce secteur, contrairement à d'autres, n'iront pas dans les poches d'actionnaires et les emplois ne seront pas délocalisés.

L'assistance à la filière en crise nécessite des services adaptés, à même de répondre aux missions. Vous avez été en charge de la mer et ministre de l'agriculture et de la pêche. Vous n'êtes pas sans savoir que le seul service public au chevet des conchyliculteurs est composé nationalement, en tout est pour tout, de 36 agents. L'effectif global est passé de 50 à 36 en quelques années, période durant laquelle vous étiez en responsabilité.

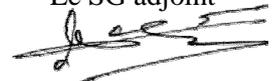
Aujourd'hui les services Cultures Marines de la Délégation à la Mer et au Littoral de la Charente-Maritime sont dans l'incapacité de faire face à l'appel de la population. Compte tenu de l'ampleur de la catastrophe, il serait aisé d'objecter que le manque de moyen est conjoncturel. Dans les faits, la suppression au niveau national de moyens est en train de rendre structurellement les services concernés incapables d'assumer leurs missions aux usagers.

L'appel d'urgence de la Charente Maritime à l'attention des services des autres départements risque bien de rester lettre morte. Le soutien que pourraient témoigner les autres services est contrarié par leurs propres faiblesses et le manque criant d'agents disponibles.

Il vous est aujourd'hui possible de remédier à cette situation. Un concours vient d'avoir lieu, le ministère ne recrute qu'un seul agent externe pour l'année 2010. La CGT demande cinq recrutements pour cette année et le même contingent pour 2011. L'effectif global de fonctionnaires au service de la conchyliculture française passerait ainsi, à l'horizon 2011, à environ quarante cinq agents, ce qui est loin d'être outrancier au regard des 50.000 parcelles, 3500 entreprises, 18.000 emplois et 20.000 ha de Domaine Public Maritime à gérer.

Je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire d'État, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le SG adjoint



Nicolas MAYER